

Date: 09.02.2017

**Tribune
de Genève**

Tribune de Genève SA
1211 Genève 11
022/ 322 40 00
www.tdg.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'339
Parution: 6x/semaine



N° de thème: 729.006
N° d'abonnement: 729006
Page: 18
Surface: 99'996 mm²

Prévention

Genève veut aider ses habitants à vieillir en bonne santé



Les autorités veulent notamment créer des zones calmes, développer des infrastructures sportives et des loisirs actifs en ville. GEORGES CABRERA



Sophie Davaris

L'Etat énonce des objectifs ambitieux mais reste vague quant à leur réalisation

Un Genevois vit en moyenne 80 ans; une Genevoise 85 ans. Mais l'espérance de vie en bonne santé se limite à 67 ans*. Genève souhaite combler ce fossé en maintenant plus longtemps ses habitants en forme. Le Canton nourrit même l'ambition de se situer à l'avant-garde en matière «d'espérance de vie en bonne santé et de bien-être physique, mental et social» en 2030. Comment? En misant sur la prévention à tous les âges de la vie. Le Conseil d'Etat a dévoilé hier ses bonnes intentions, sans trop entrer, pour l'heure, dans le détail de leur concrétisation.

Les défis ne manquent pas

Actuellement, la prévention ne représente que 2% des coûts de la santé. Insuffisant, selon le conseiller d'Etat Mauro Poggia, responsable de la santé (*lire l'interview*). Les défis ne manquent pas. Dans un contexte de vieillissement de la population et d'accroissement des coûts de la santé, Genève fait face à une augmentation des maladies chroniques, des troubles psychiques et musculo-squelettiques. Notre canton se distingue également par de frappantes inégalités sociales (face au diabète ou au cancer par exemple) et des comportements individuels néfastes pour la santé.

Pour améliorer le tableau, l'Etat a donc élaboré, pour la première fois, une stratégie de promotion et de prévention de la

santé. Il entend jouer sur plusieurs leviers car, rappelle-t-il, l'état de santé est influencé par plusieurs facteurs: les conditions socio-économiques et le style de vie (40 à 50%), les prédispositions génétiques (20 à 30%), l'environnement (20%) et en dernier lieu le système de soins (10 à 15%), selon l'Office fédéral de la santé publique.

Huit axes

Encore très théorique, la stratégie se déploie sur huit axes. Pour corriger les inégalités, l'Etat veut promouvoir des conditions favorables à la santé et soutenir les plus vulnérables, afin d'éviter qu'ils renoncent aux soins. Cela signifie agir sur l'emploi, l'éducation, la cohésion sociale, l'illettrisme, la pauvreté. Mais aussi renforcer la participation sociale, l'accès à la culture, l'intégration des étrangers, la formation et l'insertion professionnelle... Un programme bien vaste.

Cultiver nos fruits

Un peu plus concrètement, l'Etat souhaite transformer l'environnement afin de le rendre propice à un mode de vie sain. Cela passe par la réduction des risques sanitaires (en limitant l'exposition à des substances toxiques) et l'aménagement du territoire. Pour encourager la mobilité douce et l'activité physique, les autorités veulent favoriser les pistes cyclables et les zones piétonnes, créer des zones calmes, développer des infrastructures sportives et des loisirs actifs en ville, aménager des espaces verts, des lieux de rencontre et de détente sans nuisances. Cela implique également de promouvoir une alimentation saine, de faciliter l'accès à des marchés de produits frais locaux ou d'encoura-

ger les gens à cultiver leurs propres fruits et légumes.

Prendre sa santé en main

Le Canton veut inciter chacun à prendre sa santé en main en développant une information de santé accessible et adaptée aux différents publics (traduite en plusieurs langues). Le Canton imagine des mesures aussi variées que des offres de sevrage tabagique, des informations sur la manière de se nourrir sagement avec un petit budget ou des offres de dépistage...

Désireux d'influer sur tous les âges de la vie, le plan cantonal vise à garantir des conditions favorables à la santé dès la naissance, à favoriser le développement des jeunes sur les plans intellectuel, psychosocial, affectif et professionnel tout en les protégeant des comportements à risques.

Le bien-être au travail

A l'âge adulte, la priorité consiste à promouvoir de bonnes conditions de travail et à prévenir les accidents de travail. L'Etat souligne l'importance de la prévention des troubles psychiques. Face au défi du vieillissement, Genève vise à maintenir l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées le plus longtemps possible. Des mesures favorisant les liens sociaux, une activité physique adaptée, une alimentation équilibrée doivent permettre de réduire les risques de chute ou de dépression. Mieux détecter les maladies chroniques devrait également permettre de rester le plus longtemps possible dans le lieu de vie de son choix.

*Chiffres de 2010 et 2012. Source: Etat de Genève.



Des chiffres clés

Une personne sur trois développe un cancer au cours de sa vie en Suisse.

Les coûts des maladies cardiovasculaires s'élevaient à 16,8 milliards de francs en 2011 en Suisse, soit plus de 2000 francs en moyenne par habitant.

La prise en charge des dépressions coûte plus de 10 milliards de francs par an en Suisse. Soit 1250 francs par habitant. Rapportée à Genève, cette affection **coûte environ 600 millions par an.**

Près de 50% des rentes invalidité octroyées à Genève **sont liées à des troubles psychiques.**

De 1992 à 2012, la proportion des adultes en **surpoids** est passée de **26% à 41%** à Genève.

Les troubles musculo-squelettiques sont la première cause d'absence au travail pour raison de santé en Suisse.

Chaque année, **2000 personnes meurent d'une infection liée aux soins dans les hôpitaux suisses** (sur 70 000 qui en contractent une).

Le tabagisme est responsable d'un décès prématuré sur six en Suisse. Genève est le canton qui compte le plus de fumeurs (30,3% de la population).
S.D.